

La semaine des « Côtes d'Armor, Territoire durable »

Sommaire

Le Développement Durable un engagement fort du Département des Côtes d'Armor.....	2
Une expérimentation originale, l'Autolib' rural.....	3
Portes ouvertes dans les collèges.....	4
Collège Gwer Hallou de Callac.....	4
Collège du Prat Eles de Belle-Isle en Terre.....	5
Collège Volozen à Quintin.....	5
Balade à Plounévez-Moëdec/Belle-Isle-en-Terre.....	6
Balade à Trémargat.....	7
Balade à Saint-Cast Le Guildo.....	8
Balade à Saint-Gouëno.....	9

Le Développement Durable un engagement fort du Département des Côtes d'Armor

Le Conseil général des Côtes d'Armor s'engage fortement en matière de Développement Durable. Pour atteindre ses objectifs d'exemplarité, il s'appuie sur l'expertise de ses agents et travaille en étroite coopération avec les acteurs costarmoricains et européens.

La semaine nationale du Développement Durable du 1^{er} au 7 avril 2013 est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur cet engagement du Département et des acteurs de terrain pour faire des « Côtes d'Armor, un territoire durable ».

En cohérence avec l'Agenda 21 départemental le Département propose au grand public des animations sur le thème de l'énergie :

- ◆ Le lancement de l'expérimentation Autolib.
- ◆ Portes ouvertes dans les collèges de Callac, Belle-Isle-en-Terre et Quintin engagés dans une action pédagogique autour de l'énergie.
- ◆ Des balades énergie le 7 avril sur différents points du territoire pour découvrir des expériences et réalisations remarquables dans le domaine.

Le Développement Durable, une définition

Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ? Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux moins développés ? Comment donner un minimum de richesses à ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants encore démunies à l'heure où la planète semble déjà asphyxiée par le prélèvement effréné de ses ressources naturelles ? Et surtout, comment faire en sorte de léguer une terre en bonne santé à nos enfants ?

C'est pour apporter des réponses concrètes à ces questions qu'est né le concept de développement durable. Un concept que l'on résume aujourd'hui d'une simple phrase : "un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

Une expérimentation originale, l'Autolib' rural

Les quinze premiers jours d'avril, le Conseil général expérimente un nouveau moyen de transport mis à disposition des habitants des zones rurales. Il prête un véhicule à ces habitants qui n'ont pas accès au transport en commun pour aller rejoindre un arrêt de bus ou la gare. Six véhicules (3 du Conseil général et trois du garage solidaire de Carhaix) seront à leur disposition à la Maison Du Département de Rostrenen, à l'Agence technique du Département à Saint-Nicolas-du-Pélem et à la Mairie de Gouarec, Callac, et Maël-Carhaix.

Renseignements : MDD de Rostrenen au 02 96 57 44 00 – Mickaël Hourman.

Portes ouvertes dans les collèges

Collège Gwer Hallou de Callac

Samedi 6 avril le matin

Des stands sur les Énergies, animés par ARMORSCIENCE

1. « L'électricité, sa turbine ! »

A la découverte de l'activité électrique (activités expérimentales)

- Qu'est-ce que l'électricité ?
- Comment produire un courant électrique ?

2. La production d'électricité à grande échelle

- Les éoliennes
- Énergies renouvelables en opposition aux énergies non renouvelables

Des expositions et des animations, réalisées par les élèves du collège

Dans un cadre interdisciplinaire : SVT / Sciences Physiques / Anglais / Breton / Arts Plastiques / Histoire-Géo, Éducation Civique & la participation de toute la communauté éducative.

- Stands SEACS, réalisés et animés par les élèves
- Projet d'un graph (Fresque) – Sous réserve
- Projet EHPAD co-animé par les résidents de l'EPHAD et les élèves de 4ème, option breton - Suite à 3 rencontres sur le thème de l'énergie dans la Bretagne du début du 20ème siècle (le chauffage, l'éclairage, l'arrivée de l'électricité, les objets du quotidien) - Réalisation d'une exposition.

Scénettes de théâtre sur le thème des Énergies en français, en anglais, en breton.

Des visites des travaux du collège

- isolation extérieure
- ouvertures
- ventilation double flux et mode de chauffage
- panneaux solaires

Animation autour de la « maison du futur »

La semaine des « Côtes d'Armor, Territoire durable »

Collège du Prat Eles de Belle-Isle en Terre

Mercredi 10 avril de 12h30 à 18h

- Présentation du travail des élèves dans le cadre du projet européen SEACS.
- Présence du camion Tri'ambule du SMITRED de Pluzunet
- Deux expositions de l'ALE (Agence Locale de l'Energie)

Le Tri'ambule

Le Tri'ambule est un outil de sensibilisation au tri et au recyclage des déchets. A bord d'un camion-podium, les animateurs informent, conseillent et proposent des jeux pour apprendre les bons gestes de tri et la protection de l'environnement tout en s'amusant.

Collège Volozen à Quintin

Mercredi 3 avril de 15h à 17h

Samedi 13 avril de 10h à 12h30

Animations autour du tri des déchets et du compostage.

Balade à Plounévez-Moëdec/Belle-Isle-en-Terre

Dimanche 7 avril à 13h40

Départ Papeteries Vallées (Allée des frères Vallées – 22810 Plounévez Moëdec).

Une balade de 19 km réalisée en vélo électrique

Les sites visités

- Papeteries Vallées (Allée des frères Vallées – 22810 Plounévez-Moëdec)

L'ancienne papeterie Vallée a marqué l'histoire industrielle et sociale de la vallée du Léguer. Elle employa jusqu'à 250 ouvriers et faisait vivre un millier de personnes. Fermé en 1965, elle reprend vie en 2002 avec le projet de la Communauté de Communes de Beg Ar C'hra et de Belle-Isle-en-Terre de valoriser ce patrimoine industriel local.

Tout au long de son activité, la question de l'énergie a été l'une donnée capitale de son activité. L'utilisation des ressources naturelles présentes dans son environnement (l'eau, les bois) a permis au site de déployer son activité et produire jusqu'à 4000 tonnes de papier par an.

- Ecole de la commune de Plounévez-Moëdec

La commune de Plounévez-Moëdec est l'une des collectivités adhérentes à la filière bois bocage du Trégor. Cette filière a pour objectif de créer une filière locale de valorisation de l'entretien durable du bocage. Janvier 2013 est la date de naissance de Bocagéne, la SCIC en charge de cette activité. Elle rassemble aujourd'hui 6 EPCI, une cinquantaine d'agriculteurs, des particuliers et des professionnels du bois. En 2012, 1450 tonnes de plaquettes ont été utilisés pour chauffer des écoles, des mairies, des maisons de retraite,... du Trégor.

- Le Cosquer Plounévez-Moëdec

Beg Ar C'hra Communauté développe également des projets de création de sites productions d'énergie renouvelable d'envergure. Un parc photovoltaïque de plus de 5 hectares devraient voir le jour courant 2014. Les 10 000 panneaux permettront de répondre aux besoins d'environ 800 foyers. Deux projets éoliens d'une puissance de 8 et 12 MW sont également en phase de développement : de quoi voir l'avenir énergétique du territoire de manière sereine. Ces projets sont développés de manière à aboutir à des projets citoyens. Parce que le vent est un bien commun, la communauté de communes souhaite que ces parcs appartiennent aux habitants (possibilité d'investissement citoyen).

Informations pratiques

Sur réservation obligatoire au 0 810 810 222 ou à contact@cg22.fr. Il sera demandé aux participants de signer une attestation indiquant qu'il ont une responsabilité civile. Une pièce d'identité en cours de validité sera conservée le temps de la balade. La balade est accessible à partir de 14 ans. Les casques et gilets jaunes sont fournis.

Accueil dès 13h15. Les accompagnateurs fourniront vélos et explications aux participants. Une fois équipés, les participants pourront visiter le stand « expériences » autour de l'énergie animé par le Centre Forêt Bocage (CFB) en attendant le départ effectif.

Partenaires : Communauté de communes de Beg Ar C'hra, Lannion-Trégor Agglomération, Centre Forêt Bocage

Balade à Trémargat

Dimanche 7 avril de 14h à 17h

Départ sur la place du village de Trémargat.

Une balade de 4,5 km

Les sites visités

- **Habitation auto-construite** il y a une quinzaine d'années en béton de chanvre et selon les principes du bioclimatisme. Un poêle de masse est utilisé pour chauffer le logement et en partie pour cuisiner. L'habitation de plein pied possède une toiture végétalisée qui contribue à sa bonne intégration dans le paysage.

- **Moulin datant de 1925** remis en état, qui permet grâce à sa turbine de produire l'électricité nécessaire à l'activité de poterie qu'il abrite. L'accent sera également mis sur le rôle écologique des moulins sur les cours d'eau.

- **Épicerie et bar associatifs et solidaires** : les produits vendus sont issus de l'agriculture durable de proximité. Les permanences sont assurées par des bénévoles, l'objectif n'étant pas de dégager une marge.

Informations pratiques :

Réservation recommandée au 0 810 810 222 ou à contact@cg22.fr.

Partenaires : Communes de Trémargat, le propriétaire de la maison bioclimatique , le propriétaire du moulin et le café et épicerie solidaires.

Balade à Saint-Cast Le Guildo

Dimanche 7 avril à 14h

Départ sur le parking de la Mairie de Saint-Cast-le-Guildo

Balade de 9km dont une partie sur le chemin côtier

Les sites visités

- Une maison en paille:

Cette maison est en cours de construction.

Le mode constructif choisi se base sur la technique du GREB qui consiste à construire une double ossature légère en bois, fixée sur des soubassements adaptés ou sur une fondation conventionnelle isolée, pour y installer des ballots de paille enrobés d'un mortier léger coulé.

Le propriétaire de cette maison envisage une labellisation passive, c'est-à-dire que sa consommation d'énergie de chauffage doit être inférieure à 15 kWh/m²/an, ce qui équivaut à environ la consommation de 1,5 litre de mazout, tout en sachant qu'une construction récente bâtie selon les normes en vigueur nécessite six litres.

En installant des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'habitation pour produire de l'électricité, la maison sera à énergie positive, c'est-à-dire qu'elle produira plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

- Une maison en bois Bâtiment Basse Consommation (BBC)

Cette maison vient d'être terminée.

Le mode constructif choisi est l'ossature bois avec bardage et remplissage de l'ossature avec une isolation performante. Labellisée Bâtiment Basse Consommation (BBC), cette maison ne devrait nécessiter que de 2300 kWh par an pour la production de son chauffage soit 222 euros.

Les propriétaires ont fait le choix de recourir à des énergies renouvelables : un poêle à bois vient en complément du chauffage électrique, tandis que des panneaux solaires alimentent un ballon pour la production d'eau chaude sanitaire.

Informations pratiques

Réservation recommandée au 0 810 810 222 ou à contact@cg22.fr.

Partenaires : Espace Info Energie (EIE) du Pays de Dinan et la Mairie de Saint Cast le Guildo.

Des maisons faible en coût énergétique

Une maison en bois ou en paille, ce n'est pas solide. La fable des trois petits cochons a encore la vie dure ! Cependant, ces maisons ne nécessitent que de peu de moyen de chauffage. En travaillant sur une isolation performante, une étanchéité à l'air maximale, ainsi qu'en profitant des apports solaires, il est possible de réduire au maximum les déperditions thermiques. De plus, pour diminuer encore les coûts énergétiques, des équipements performants ont été prévus : ventilation double flux, chauffe-eau solaire ou encore panneaux photovoltaïques.

Avec la nouvelle réglementation thermique 2012 qui est entrée en vigueur depuis janvier 2013 pour les constructions neuves, ces maisons sont de bons exemples de réussite et nous montrent que la transition énergétique est possible.

Balade à Saint-Gouëno

Dimanche 7 avril à 14h

Départ parking de la salle des fêtes de Saint-Gouëno

Balade de **10 km** empruntant les chemins de randonnées départementaux.

Les sites visités

- Le réseau de chaleur communal de Saint Gouëno

Ce réseau de chaleur dessert, pour le chauffage, différents bâtiments publics. La chaudière utilise des plaquettes de bois déchiqueté pour la combustion. En terme de bilan environnemental, la consommation de plaquettes bois pour les chaudières permet d'avoir une réduction importante d'utilisation de l'énergie fossile (fuel) ainsi qu'une économie carbone, le bois recyclant le carbone.

- Le parc éolien des Landes du Mené

Il s'agit d'un parc éolien en construction, issu d'un projet participatif pour lequel les habitants du territoire ont été impliqués. Ce parc, situé à cheval sur la crête qui sépare Saint-Gouëno et Saint-Jacut, est en cours de construction. L'historique et le montage financier du projet font son originalité. En effet, 140 ménages du territoire du Mené se sont regroupés sous la forme de 8 clubs d'investisseurs, des CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire), pour participer à l'investissement et détenir 30% du capital social. Le reste est détenu aujourd'hui par la SICAP, société coopérative de la région de Pithiviers (Loiret), qui gère, comme régie locale, la distribution électrique dans une centaine de communes et s'est lancée dans la production éolienne. Tout ceci formant la société d'investissement industriel « Citéol Mené ».

En termes plus techniques, 7 éoliennes, d'une hauteur de 90 mètres et d'une puissance nominale de 850 kW chacune, verront le jour prochainement. La production annuelle estimée du parc est de 13 à 19 MWh, soit la consommation annuelle d'environ 6000 foyers.

- L'huilerie de colza Ménergol

L'huilerie est gérée par la Coop Ménergol (65 exploitants agricoles actuellement). Elle produit de l'huile de colza à partir d'une ressource végétale produite localement : la graine de colza. Cette huile est destinée à alimenter les engins agricoles (en totale substitution ou addition au fuel) de la région mais peut également être utilisée dans l'alimentation humaine et animale. Le résidu du pressage (tourteau de colza) est utilisé dans les élevages pour l'alimentation des bovins. L'équipement a une capacité de production totale de 1400 tonnes d'huile par an soit 1,6 millions de litres. Sur un plan environnemental, la valorisation en circuit court de cette ressource énergétique locale permet de réduire l'utilisation de l'énergie fossile. En effet, l'huilerie ne produit aucun déchet. La production d'huile, à capacité maximum et à exploitation exclusive comme carburant, représente une économie d'émission de CO2 de l'ordre de 4000 tonnes/an.

Informations pratiques

Réservation recommandée au 0 810 810 222 ou à contact@cg22.fr

Partenaires : Communauté de Communes du Mené, Mairie de Saint Gouëno